

SYNDICAT DU BASSIN HERS GIROU

**ETUDE EN VUE DE LA REALISATION DU PROGRAMME PLURIANNUEL DE GESTION
DU BASSIN HERS-MORT GIROU 2024 – 2029
DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE**



Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier l'article L5211-10,

Vu la délibération du Comité Syndical du 13 janvier 2021,

Le SBHG va lancer une étude en vue de l'élaboration du Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) 2024-2029 du bassin Hers Girou dans son intégralité hydrographique, incluant la révision des PPG existants sur une partie du bassin.

Le PPG a pour but de définir, justifier, planifier et évaluer techniquement, juridiquement et financièrement les actions à mettre en œuvre pour une gestion intégrée et durable des milieux aquatiques du bassin versant Hers Girou. Le dossier du PPG est le document technique sur lequel sera adossé la (ou les) déclaration(s) d'intérêt général (DIG) des acteurs en charge de la GEMAPI sur le bassin versant, tels que le SBHG et le Sicoval.

Les actions à mettre en œuvre dans le cadre du PPG relèvent des items de l'article L. 211-7 du code de l'environnement :

- Compétences GEMAPI :
 - o 1- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
 - o 2- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
 - o 8- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines

Les missions GEMA développées au travers des items 1, 2 et 8 contribuent également à la prévention des inondations.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de procéder à une demande de subvention auprès du Département de la Haute-Garonne dans le cadre de l'étude en vue de la réalisation du Programme Pluriannuel de Gestion du Bassin Hers-Mort Girou dont le coût prévisionnel s'élève à la somme de trente-trois mille trois cent trente-quatre euros hors taxes (51 900 € H.T.),

DECIDE

ARTICLE UNIQUE :

Monsieur le Président sollicite auprès du Département de la Haute-Garonne une subvention pour l'étude en vue de la réalisation du Plan Pluriannuel de Gestion du Bassin Hers-Mort Girou 2024/2029.

Fait à Toulouse, le 7 juillet 2022

LE PRESIDENT,

Philippe PLANTADE

Syndicat du Bassin
Hers Girou
Siège Social : 43, rue Saint-Raymond
31200 TOULOUSE